

# MARITIME

Le savoir faire de notre département maritime lui vaut une reconnaissance internationale et lui permet d'accueillir des clients d'importance en provenance des quatre coins du monde. Les flottes étrangères représentent aujourd'hui 40 à 45% de son activité.

## Une technique très spécifique d'évaluation des risques liés :

- aux corps :
- aux facultés :
- aux responsabilités civiles :

## Un service complet :

- à l'instant du contrat :
- à l'instant du dommage :

## Une couverture exhaustive :



- Moyens de transports maritimes, fluviaux et aériens
- Engins portuaires, matériel d'exploitation et de recherche en mer
- Transport de marchandises
- Incombant aux armateurs, affréteurs industriels et commerçants
- La sélection des assureurs et la maîtrise des conditions de garantie et de coût
- Une gestion du contentieux dans toute son étendue et sa complexité
- Une capacité de placement international par des programmes appuyés sur la réassurance
- Un rôle de soutien à l'exportation

